

La qualité de l'habitat, condition environnementale du bien-être et du mieux vivre ensemble

Déclaration du groupe Environnement et nature

Comme le soulignent, à juste titre, le rapport et l'avis, l'habitat ne se résume pas au logement. Il intègre bien le bâti, les espaces naturels, les services et modes de déplacement en milieu urbain ou rural.

La prise en compte des enjeux environnementaux liés à l'habitat en a renouvelé sa conception et permet d'importantes innovations énergétiques, sociales et sanitaires.

Ainsi, comme l'indique cet avis, une politique ambitieuse de rénovation thermique, par exemple, aurait non seulement pour effet de réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ de ce secteur, mais aussi d'améliorer le bien-être, la santé et le pouvoir d'achat des habitants.

C'est pourquoi notre groupe soutient tout particulièrement la préconisation d'accélérer dès 2018 la trajectoire de la contribution climat-énergie, en tant que composante carbone de la fiscalité sur les carburants. Les recettes supplémentaires ainsi obtenues devraient servir en priorité à financer la rénovation thermique de l'habitat.

Nous soutenons également le principe de s'appuyer sur le rôle de la nature comme élément majeur du bien-être humain et comme source d'inspiration pour de nouvelles solutions. Les projets de ville durable doivent intégrer systématiquement une réflexion sur la nature au même titre que sur le climat.

L'avis pointe de nouveaux besoins d'habitat, à même d'évoluer avec les étapes de vie comme par exemple l'habitat participatif. Bien des aspects également cités dans l'avis, tels mobilités actives, enjeux de santé environnementale, agriculture en ville, résilience... doivent être pris en compte dans les travaux des architectes, des maîtres d'ouvrages et des urbanistes.

L'avis recommande une approche novatrice que nous soutenons de la réglementation thermique plus intégratrice des enjeux de santé liés à l'eau, la lumière, la biodiversité, les ondes électromagnétiques ou les matériaux biosourcés.

Enfin, nous apprécions que l'avis recommande une gouvernance de l'habitat qui associe les habitants aux projets qui les concernent afin de les améliorer, augmenter leur chance de succès, et plus généralement prendre en compte leur rôle et responsabilité.

L'avis pose les bases d'une réflexion qui va dans le bon sens et préconise des améliorations ambitieuses et nécessaires.

Pour toutes ces raisons, le groupe environnement et nature a voté en faveur de l'avis.